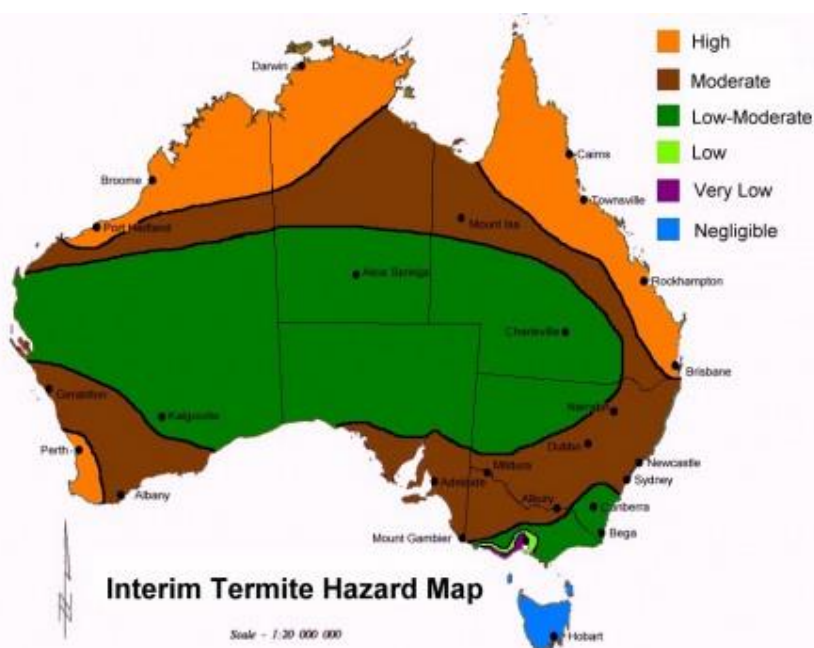


BULLETIN D'INFORMATION 2016 - N° 9 du 14/09/2016

Complément d'information au BDI n° 7 du 09/06/2016
Mission Professionnelle en Australie en Septembre 2016 organisée par le FCBA

Si cette mission d'étude vous intéresse, merci de bien vouloir contacter Monsieur Marc JEQUEL marc.jequel@fcba.fr



PROGRAMME PEDAGOGIQUE :
Le contrôle des insectes urbains et des agents
de dégradation biologique du bois
Biologie – moyens de lutte
Les nouvelles technologies

*Programme réalisé dans le cadre du voyage d'études organisé
par FCBA en Australie du 9 au 22 septembre 2016*



FCBA – Pôle des Laboratoires Bois de Bordeaux
Allée de Boutaut – BP 227 – 33028 Bordeaux cedex

CHAMBRE SYNDICALE 3D

Désinfection, Désinsectisation et Dératisation

39/41 rue Louis Blanc 92400 COURBEVOIE ☒ 92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tél. 01 43 34 76 20 – Fax. 01 43 34 76 18 – e-mail. secretariat@cs3d.info – Site Internet. www.cs3d.info

I – Le Contexte

Au cours de ces dernières années, plusieurs réglementations sont venues encadrer l'activité du traitement des bois ainsi que celle de la lutte contre les insectes urbains :

- La réglementation visant à protéger les bâtiments contre les termites a évolué en 2014,
- L'utilisation des produits biocides par les professionnels est encadrée par le certificat biocides obligatoire depuis juillet 2015,
- La mise en œuvre du Règlement biocides visant l'autorisation de mise sur le marché des produits de traitement est entrée dans sa phase opérationnelle depuis peu.
- Plus récemment, la loi Alur impose de nouvelles dispositions pour mieux lutter contre le développement de la mérule (champignon qui cause des dégâts importants dans les habitations).

Certaines pathologies, considérées il y a peu comme marginales, représentent aujourd'hui un réel problème de santé publique (punaises de lit en fort développement, certaines espèces de moustiques vecteurs de maladies). D'autres pathologies pourraient demain concerner notre territoire compte tenu des évolutions climatiques (par exemple certaines espèces de fourmis pourraient se développer si elles étaient importées).

Par ailleurs les fabricants de produits et de technologies poursuivent leurs efforts et développent des formulations innovantes qui ont vocation à remplacer certaines des technologies existantes. Certaines de ces technologies ne sont pas existantes en France mais sont développées en Australie où les problématiques d'insectes tels que les termites représentent le second marché mondial.

C'est la raison pour laquelle FCBA a élaboré un programme pédagogique destiné aux entreprises de traitement des bois mis en œuvre et aux entreprises de désinsectisation et de lutte contre les insectes urbains et dont les objectifs sont listés ci-dessous :

- Comprendre la problématique des agents de dégradation biologiques du bois en Australie et identifier les éléments transposables à la problématique française,
- Comprendre les problématiques des autres insectes urbains (punaises de lit, moustiques, fourmis),
- Connaître les règles de construction applicables dans ce pays,
- Découvrir les technologies alternatives à l'épandage chimique et mesurer les enjeux de ces technologies d'efficacité et de protection de l'environnement,
- Analyser et comprendre les systèmes de mise en œuvre afin de pouvoir les transposer dans le système normatif et réglementaire français,
- Evaluer les limites de ces systèmes et les risques vis-à-vis des garanties contractuelles qui existent en France dans le domaine de la construction,
- Connaître les techniques de vente des produits et maîtriser l'utilisation des argumentaires commerciaux,
- Maîtriser les conditions de sécurité sur les chantiers.

II – Le programme pédagogique

Journée 1 : Procédés de traitement des bois et compréhension des phénomènes de dégradation biologique

(visite du département d'agriculture et produits de la forêt / Queensland)

- Physiologie et biologie des termites et des autres insectes de dégradation biologique des bois
- Biologie des champignons de dégradation des bois
- Mécanismes physiologiques mis en œuvre
- Traitement préventif et curatif des bois
- Visite des sites d'essai dans la région de Brisbane

Journées 2 et 3 : FAOPMA (Salon international Asie-Pacifique des fabricants et des distributeurs de produits de traitement des bois et de lutte contre les insectes urbains nuisibles)



- Participation aux conférences :
 - Les problèmes liés aux moustiques
 - Analyse des risques
 - Les problèmes liés aux termites, analyse des risques, contrôle.
 - Les normes dans les domaines de la prestation de service pour les entreprises de traitement
 - Les évolutions des normes de la construction (building code) et l'impact sur la protection des constructions neuves.
- Rencontre avec les représentants de l'AEPMA (association professionnelle regroupant les entreprises de traitement, les fabricants de produits et les distributeurs)
 - Diverses Problématiques professionnelles lies aux chefs d'entreprises (gestion du personnel, gestion du parc matériel, gestion des véhicules...)
 - Aspects hygiène et sécurité, mise en œuvre des produits biocides.
 - Systèmes de reconnaissance professionnelle (agrément délivrés par l'Etat, certification...)

Journée 4 : Insectes urbains : visite de l'ICPMR (Institut de pathologie clinique et de recherche médicale/ département d'entomologie médicale) et visites de chantiers avec des entreprises de traitement sur différentes thématiques d'insectes urbains

- Physiologie et biologie des moustiques et des punaises de lit
- Impact de ces insectes sur la santé des populations
- Moyens de lutte mis en œuvre
- Comparaison avec les moyens de lutte mis en œuvre en France
- Contrôle des moustiques par la ville de Côte d'Or avec une démonstration
- Contrôle des fourmis rouges par le service de biosécurité de l'Etat du Queensland

Journée 5 : les termites, moyens de lutte (une attention particulière sera portée sur les nouvelles technologies qui pourraient être importées en France)

- Visite de 2 ou 3 chantiers de contrôle des termites avec des entreprises spécialisées
- Visite d'un chantier de traitement dans une école publique avec une technique de piège anti-termites
- Présentation des méthodes de lutte en lien avec les dispositifs de construction mis en œuvre (en particulier pour les constructions à ossature bois)
- Présentation des outils de diagnostics



III – Conditions financières

Détail de la mission	Coût en euros
Coût par stagiaire du programme pédagogique tel que décrit dans le présent document et comprenant 5 journées de formation (HT)	2 000,00 €

NB : Ce programme étant réalisé à l'étranger, son coût n'est pas assujéti à la TVA.

Ce coût comprend les temps de préparation et de réalisation ainsi que l'élaboration et la fourniture des supports pédagogiques.

BON POUR ACCORD,
Date et signature

Pour FCBA

Pierre BONFILS
Directeur Clients et Formation